

ELECTIONS LEGISLATIVES

Chers concitoyennes et concitoyens,

Je tenais à vous remercier d'avoir participé davantage que ce qui était attendu aux élections européennes.

DATES ET HORAIRES

Comme vous le savez tous, nous ne sommes pas sortis des périodes électorales puisque la dissolution de l'Assemblée nationale va nous voir tous appelés à nouveau aux urnes pour

UN PREMIER TOUR LE 30 JUIN 2024

ET

UN SECOND TOUR LE 7 JUILLET 2024

Ces deux dates sont à bien noter. Le bureau de vote sera ouvert **de 8 h à 18 h, à la mairie.**

LISTE ELECTORALE

Il est inutile de venir vous inscrire sur la liste électorale, les nouvelles inscriptions ne pourront pas être prises en compte pour ces élections.

ATTENTION, VOUS NE POUVEZ VOTER QUE DANS LE BUREAU DE VOTE DANS LEQUEL VOUS ETES INSCRIT.

VOUS POUVEZ VERIFIER VOTRE INSCRIPTION EN LIGNE :
<https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>

PROCURATIONS

En ce qui concerne les procurations, il est recommandé de s'y prendre un peu à l'avance pour être sûr que votre procuration sera reçue en temps voulu. Sinon elle ne pourra pas être prise en compte.

Chaque électeur ne peut recevoir qu'une procuration si le mandataire réside en France. Mais un électeur peut recevoir une procuration d'un résident en France et une procuration d'un résident à l'étranger ou deux procurations de résidents à l'étranger. La démarche à effectuer pour faire une procuration est clairement expliquée sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R58939>

L'ouverture de la campagne officielle sera le 17 juin.

**VOTER EST UN DROIT MAIS C'EST AUSSI UN
DEVOIR !**

**DONC VOTEZ POUR QUI VOUS VOUDREZ, MAIS
VOTEZ !**

D'AVANCE MERCI DE DIFFUSER CE MESSAGE